

# PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE PARTICIPEZ À LA PHASE TEST !

## Pourquoi une phase test ?



La Direction générale des Finances publiques lance une phase test pour s'assurer que le dispositif est efficace techniquement, sans complexité pour les acteurs concernés (entreprises, collectivités territoriales, caisses de retraites, éditeurs de logiciels de paie).



Cette phase permet de tester un large périmètre des échanges de données : dépôt des déclarations par le collecteur et retour de la DGFIP vers celui-ci, incluant notamment les taux de prélèvement à appliquer (qui sont bien sûr fictifs à ce stade).

L'État se donne ainsi le temps d'apporter les améliorations nécessaires suite aux conclusions de ce test en conditions réelles.

## Pourquoi participer dès maintenant ?



Pour profiter de cet exercice grandeur nature afin de tester en conditions réelles les mises à jour de vos logiciels.



Pour vous assurer d'une mise en œuvre du prélèvement à la source sans difficulté et apporter une qualité de service optimale à vos clients.



Pour nous remonter vos éventuelles difficultés, et être ainsi acteur du changement !





## Mobilisez les entreprises !

Il est important que les entreprises comprennent comment sera mis en place le prélèvement à la source. Pour cela, nous avons besoin de votre soutien afin de les informer efficacement. Plus les participants seront nombreux, plus les tests couvriront les différentes situations possibles et la diversité des cas fonctionnels à traiter.

## Des outils à votre disposition



Brochures métiers



Infographies



Article pré-rédigé

À retrouver sur le site dédié :  
[www.prelevementalasource-phasetest.fr](http://www.prelevementalasource-phasetest.fr)

Retrouvez toute la documentation technique sur [dsn-info.fr](http://dsn-info.fr) :

- Protocole de tests
- Descriptif de la plateforme DSN



### Contact

01 55 25 58 65

[contact@prelevementalasource-phasetest.fr](mailto:contact@prelevementalasource-phasetest.fr)